

LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs ») ...

A diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE

- Fonctionnement des écoles
 - ✓ Evaluations nationales au CP, CE1 et au CM1 campagne 2023
 - ✓ Prévention des unions et mises en couple forcées et des mutilations sexuelles féminines
 - ✓ Suivi de la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)
- Pédagogie et partenariat
 - ✓ Formations REP+ - Appel à candidature
 - ✓ Rentrée en musique 2023
 - ✓ EDD – Mesures pour la transition écologique à l'école



[La mallette de la direction](#)



Authentification avec vos codes ARENA



Le mot de passe par défaut est votre NUMEN sauf modification via MAMAMIA

Fonctionnement de l'école

- **Evaluations nationales au CP, CE1 et au CM1 campagne 2023**

À la rentrée 2023, comme les années précédentes, tous les élèves de CP et de CE1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques.

Cette année, les élèves de CM1 bénéficieront aussi d'évaluations standardisées qui offrent des points de repères communs à toutes les écoles et qui permettent non seulement de répondre à la difficulté scolaire avant qu'elle ne s'enracine mais aussi de suivre le parcours des élèves durant leur scolarité à l'école élémentaire.

Les passations seront organisées par chaque école du **11 au 22 septembre 2023**.

La saisie des réponses des élèves se déroulera du **11 au 29 septembre**.

Pour le CP et le CE1, les résultats individuels et par classe seront disponibles via le portail, dès le début de la campagne après la saisie complète de la classe. Pour cette première campagne d'évaluations au CM1, les résultats individuels et par classe seront disponibles via le portail, à partir du 22 septembre après la saisie complète de la classe.

Les résultats des évaluations devront être communiqués individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires.

Vous trouverez sur éducol plusieurs documents qui vous préciseront le contenu et les principes de ces évaluations :

- ⇒ [CP](#)
- ⇒ [CE1](#)
- ⇒ [CM1](#)

- **Prévention des unions et mises en couple forcées et des mutilations sexuelles féminines**

Vous trouverez ci-dessous le courrier relatif à la prévention des mutilations sexuelles féminine à destination du 1^{er} degré.

- ⇒ [Le courrier](#)

- **Suivi de scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)**

Une procédure de collecte de données est mise en place dans l'académie pour l'année scolaire 2022-2023.

Il s'agit d'une enquête statistique, pour laquelle l'identité de l'élève n'est pas requise, pas plus que sa date de naissance. L'INE est quant à lui essentiel afin d'éviter les doublons dans le recensement, mais aucune donnée nominative ne sera conservée pour le traitement statistique.

Les écoles et les établissements scolaires doivent renseigner les informations demandées dans le formulaire en ligne dédié **pour le 08/07/2023**

Lien de l'enquête : [ici](#)

⇒ [Le courrier](#)

Pédagogie et partenariat

- **Formations REP+ - Appel à candidature**

Deux formations à public désigné pour les enseignants de la REP+ sont en cours d'élaboration. Pour l'organisation de ces deux formations, nous avons besoin de connaître les écoles qui souhaiteraient s'engager dans ce projet. 1 à 4 écoles (21 personnes pour chacune des formations) pourront participer à ces temps de formation.

Les écoles intéressées doivent écrire un mail à la CPD Education Prioritaire **au plus tard le 5 juillet 2023**. N'hésitez pas à la contacter pour toute question : melissa.bechour@ac-toulouse.fr

La régulation au service des apprentissages.

R. Bonasio et B. Fondeville (Univ.JJaures), CPD EP

Nombre d'enseignants: 2 écoles d'élémentaire (cycle 2 et 3)
(21 PE maximum)

Temps de formation: 1, 5 jour (temps collectif) + accompagnement

Maternelle – Oral

E.Canut (professeur de l'INSPE Lille2), CPD Maternelle et CPD EP

La place essentielle de la reformulation à l'oral.

Nombre d'enseignants: 2 à 3 écoles (21 PE maximum)

Temps de formation: 1,5 jour (1 temps collectif) + accompagnement.

- **Rentrée en musique 2023**

Afin de vous aider à mettre en œuvre la "Rentrée en musique 2023", les CPEM 31 vous invitent à consulter le document récapitulatif : [ici](#)

Vous trouverez également une compilation de plusieurs ressources autour du chant, de l'écoute et des percussions corporelles sur un padlet en ligne : [ici](#)



- **EDD – Mesures pour la transition écologique à l'école**

20 mesures énoncées le 23 juin 2023 doivent permettre aux élèves de **mieux comprendre les enjeux de la transition écologique dans le cadre des enseignements**. Elles encouragent l'engagement civique des élèves et valorisent l'action des éco-délégués, partout sur le territoire. Elles font des **écoles et des établissements scolaires des lieux en transition écologique**, dans leur fonctionnement et dans leur bâti, en lien avec les collectivités territoriales.

Ces mesures font l'objet d'une publication sur le site site du MENJ : [ici](#)

Elle sont accompagnées de la publication sur Eduscol d'une guide: pour agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées : [ici](#)

CONTACT

directeurshautegaronne@ac-toulouse.fr

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29

06 09 49 15 36